

10% des quinquagénaires ont la protéine de la maladie d'Alzheimer dans le cerveau

De façon alarmante, il s'avère qu'une personne sur dix âgée de cinquante ans et en bonne santé accumule la protéine de l'Alzheimer dans le cerveau. Telle est la conclusion des chercheurs de la VUmc Alzheimercentrum d'Amsterdam et de l'UMC+ de Maastricht (Pays-Bas) après avoir étudié les données provenant de 56 équipes de recherche internationales sur environ 10.000 personnes. Cette étude a été publiée dans la revue de référence "The Journal of the American Medical Association (JAMA)".

Pour 10% des quinquagénaires, il apparaît des changements perceptibles dans le cerveau qui sont en relation avec la maladie d'Alzheimer. Les agrégats de protéines spécifiques peuvent déjà être présents vingt à trente ans avant qu'une forme de démence n'apparaisse. Il est étonnant de constater qu'une personne en bonne santé avec un niveau d'instruction élevé accumule de la protéine de l'Alzheimer avec une plus grande fréquence. Mais selon les chercheurs, on ne peut pas affirmer que n'importe qui possédant ces agrégats de protéines sera atteint de la maladie d'Alzheimer. C'est donc un facteur de risque, mais pas une généralité.

L'analyse effectuée sur 10.000 personnes a été réalisée comme suit : une étude s'est concentrée sur la protéine de l'Alzheimer chez les personnes sans symptômes de démence et une autre a examiné la présence de cette protéine chez les personnes atteintes de diverses formes de démence. D'après les résultats de l'étude avec



les gens « sains », il est démontré, entre autres, que chez une personne sur dix parmi les quinquagénaires et sans aucun signe de démence, la formation des « plaques » est mesurable. Ce pourcentage grimpe à 44 % pour les personnes âgées de 90 ans. L'accumulation des protéines s'opère durant 20 à 30 ans avant le développement de la maladie d'Alzheimer. Les résultats de cette étude offre donc des perspectives intéressantes pour la prévention de la démence en général et de l'Alzheimer en particulier.

La Fondation Recherche Alzheimer fête son 20^{ème} anniversaire !

C'est le moment idéal de jeter un regard en arrière sur les faits marquants :

- **108 programmes de recherche scientifique** ont été financés par la FRA.
- **61 professeurs et chercheurs** des universités belges ont pu démarrer ou continuer leurs programmes de recherche grâce à notre soutien.
- **7.800.000 euros** c'est le montant total que la FRA a consacré au soutien de la recherche.
- 2011 fut l'année du début du **partenariat de la Fondation Roi Baudouin avec notre fondation.**



Tout ceci a pu être concrétisé grâce au soutien de nos fidèles et loyaux donateurs.

LA DÉMENCE PRÉCOCE

"La perte était déjà là avant la fin, le deuil avant même de se dire adieu"



Déceler une forme de démence chez les personnes âgées est souvent insidieux. Elles ont souvent des problèmes de comportement avant que leur mémoire ne décline, ce qui rend le diagnostic parfois long et difficile. L'évolution de la maladie est souvent plus rapide et différente chez les personnes plus jeunes.

Chez les personnes âgées, au début, il y a seulement des troubles de la mémoire et d'orientation. Après cela, il peut y avoir des problèmes de langage, de vue d'ensemble et de reconnaissance. Quand la maladie se déclare prématurément, les pertes de mémoire ne sont généralement pas les premiers signes. Des problèmes liés à la perception, aperçus dans des situations complexes, aux actes du langage sont souvent les premiers signaux.

Par exemple, les personnes atteintes de démence précoce ont des difficultés pour faire fonctionner des appareils; ils se perdent sur le chemin du retour ou ne trouvent plus les mots justes. Quand la démence frappe des personnes plus jeunes, les conséquences sont lourdes, non seulement pour elles-mêmes, mais surtout aussi pour leurs parents ou leur famille. Elles sont toujours dans leur milieu de vie. Elles sont confrontées à l'incompréhension de leur employeur, peuvent perdre leur emploi, leurs revenus. Elles deviennent invalides et doivent parfois faire face à la faillite de leur propre société. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'elles ont une profession à hautes responsabilités. Elles sont souvent obligées de s'arrêter. Prenons, par ex., les juges, avocats, médecins et infirmières, banquiers, etc. Mais aussi pour d'autres professions comme les chauffeurs d'autobus, les boulangers, etc. Il est très important de consulter. Après le diagnostic, il est

également important, de pouvoir informer son conjoint et ses enfants et de discuter de l'avenir.

Apprendre à faire face au diagnostic et aux conséquences de la démence précoce exige beaucoup d'efforts et de courage de la part du patient et de sa famille. Pensons simplement aux changements dans la répartition des rôles au sein de la famille, la relation parent-enfant, la relation avec son partenaire, sa famille et ses amis.

La perspective du futur change radicalement lors du diagnostic de démence précoce. A la perte de la dignité de l'être aimé, s'ajoute aussi les soins de la personne qui éprouve toutes les difficultés à accepter de l'aide. Ses changements de comportement compliquent également les soins.

Apprendre à composer avec les effets de la démence exige beaucoup d'implication des membres de la famille, d'autant qu'ils ont généralement d'autres obligations, tels que des obligations financières, leur travail ou une formation. L'impact de toutes les parties concernées est donc immense.



Le film Still Alice raconte l'histoire bouleversante d'Alice (Julianne Moore), mariée et heureuse mère de famille, à qui on a diagnostiqué la maladie d'Alzheimer à l'âge de 50 ans.

Actuellement, aucun médicament ne permet de guérir la démence précoce et la maladie d'Alzheimer. Il existe bien certains médicaments qui peuvent ralentir -temporairement- les effets de la maladie, mais le chemin est encore long pour trouver un remède plus radical. D'où l'importance de notre appel, ensemble avec les 10.000 personnes (estimation) souffrant de démence précoce en Belgique : **continuons à investir dans la recherche, parce que seule la recherche est source d'espoir !**

5 questions fréquentes à propos de la maladie d'Alzheimer



Question 1:

La maladie d'Alzheimer est-elle identique à la démence ?

Non, mais il apparaît qu'environ 70% des personnes atteintes de démence souffrent également de la maladie d'Alzheimer.

Question 2:

Les symptômes de la maladie d'Alzheimer font-ils partie d'un processus normal de vieillissement ?

Non, c'est une dégénérescence du cerveau pour laquelle aucun moyen de guérison n'existe aujourd'hui. Bien que la maladie frappe surtout après 65 ans, elle peut aussi se manifester dans la trentaine, la quarantaine ou la cinquantaine.

Question 3:

L'oubli est-il un signe de la maladie ?

Pas nécessairement. Avec les années, la mémoire régresse. Mais si vous remarquez que quelqu'un commence à oublier non seulement des détails mais aussi des événements du passé récent, il vous est conseillé de consulter son médecin traitant. Seul un examen médical approfondi peut déterminer si cette personne souffre réellement de la maladie.

Question 4:

Quelle est la cause de la maladie d'Alzheimer ?

On a découvert récemment que certains gènes et protéines jouent un rôle dans l'apparition de cette maladie. Nos recherches vont dans cette direction pour trouver les remèdes capables d'éviter ou de ralentir la maladie, et à terme de la guérir.

Question 5:

La maladie d'Alzheimer peut-elle être guérie ?

Pas pour le moment. Au stade actuel de la médecine, la maladie peut uniquement être ralentie dans sa phase initiale. C'est une maladie de dégénérescence progressive qui peut durer plus de 20 ans et dont l'issue est malheureusement fatale.

Nouvelles bourses : un processus de sélection rigoureux

Chaque année, la Fondation Recherche Alzheimer invite toutes les universités de Belgique à proposer des projets de recherche sur la maladie d'Alzheimer qui pourraient faire l'objet d'une bourse. Les candidatures sont examinées selon un processus de sélection très strict par notre comité scientifique consultatif, sur base de la qualité du dossier, de sa pertinence et de son importance pour faire progresser la recherche.



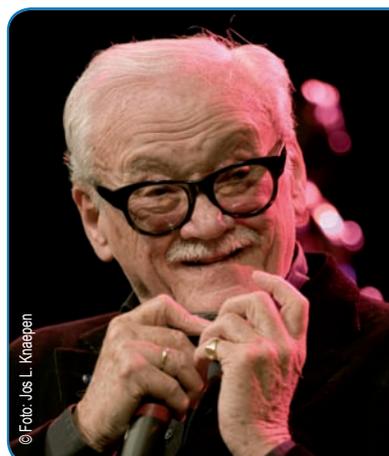
En 2014, grâce au soutien de nos fidèles donateurs et en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, nous avons pu financer à nouveau 12 programmes de recherche importants d'universités belges pour un montant total de 991.390 euros !

C'est quoi la démence ?

La démence est due à une sérieuse modification du psyché d'une personne, caractérisée par une diminution progressive et irréversible de ses facultés intellectuelles ou mentales suite à la détérioration de cellules nerveuses du cerveau.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la démence comme une altération progressive de la mémoire et du processus de pensées dans la mesure où elle affecte les activités quotidiennes.

La maladie d'Alzheimer est la forme la plus fréquente de démence et représente 70 % des cas.



« Ne dit-on pas que la musique est universelle... La maladie d'Alzheimer, elle aussi, nous concerne tous. Elle ne peut nous laisser indifférents. Pour enrayer ce fléau qui brise tant de vies et de familles en Belgique et dans le monde, nous avons besoin de la recherche. Avec mon soutien aux côtés de la Fondation Recherche Alzheimer, je m'associe aux chercheurs qui tentent, jour après jour, de redonner une lueur d'espoir et une étincelle de vie à toutes ces personnes atteintes de la maladie. Nous ne remercierons jamais assez les personnes qui donnent de leur vie pour sauver la nôtre. »

Toots

Toots Thielemans
Compositeur, musicien et membre d'honneur du comité de patronage de la FRA.

Comment soutenir la recherche sur la maladie d'Alzheimer ?

Beaucoup ne le savent pas encore mais il existe de nombreuses formules de soutien pour permettre à nos chercheurs belges de poursuivre leurs travaux de recherche dans les meilleures conditions :

► Le don unique :

La Fondation Recherche Alzheimer est à même de vous remettre une attestation fiscale pour vos dons à partir de 40 € par année civile.

Bon à savoir : depuis 2012, tout don à partir de 40 € donne droit à une réduction de l'impôt à concurrence de 45% de son montant.

Exemple : lorsque vous faites un don de 40 €, cela correspond à une contribution personnelle de seulement 22 € après réduction d'impôts.

Conclusion : si vous voulez offrir 40 € à la recherche, faites un don de 73 €.

► Le don régulier :

Cette formule de soutien se fait idéalement avec le nouveau formulaire de domiciliation européenne (prélèvement SEPA) que vous trouverez joint à ce courrier. Exemple : un versement de 5€/mois correspond à un don total de 60 € après 12 mois.

Avantages : Par ce geste, vous aidez la Fondation à mieux planifier le financement des programmes de recherche tout au long de l'année. Ainsi, vous n'oubliez pas de soutenir la recherche grâce à la facilité des paiements mensuels. Vous recevez également une attestation fiscale si le total de vos dons atteint ou dépasse 40 € sur base annuelle.



► Le legs, une donation par testament :

En mentionnant dans votre testament que vous léguez une partie ou la totalité de vos biens à la Fondation Recherche Alzheimer, vous prolongez votre engagement, même après votre mort, dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer.



1) **Le legs à titre universel :** vous léguez une partie ou la totalité de vos biens à la Fondation dans votre testament.

2) **Le legs en duo :** cette formule permet de léguer une partie de vos biens à la Fondation Recherche Alzheimer, sans désavantager vos légataires. Le « legs en duo » permet une économie considérable en termes de droits de succession qui seront pris en charge en totalité par la Fondation.

Dès maintenant, vous pouvez nous contacter au 02 424 02 04 ou envoyez un mail à fondationalzheimer.be@gmail.com pour fixer un rendez-vous, sans aucun engagement, avec notre expert en planning de succession ou pour demander notre kit d'informations gratuit.

► Organiser une collecte de fonds pour une occasion particulière :

Les grandes étapes de la vie ne manquent pas pour demander à vos amis, proches et à votre famille de soutenir la recherche contre la maladie d'Alzheimer : une naissance, un mariage, un anniversaire, un jubilé,... De cette manière, vous aidez doublement la Fondation. Vous soutenez la recherche et faites connaître notre mission auprès de personnes qui ne nous connaissent pas encore.

► Une demande de don à l'occasion d'un décès :

En mémoire d'un être cher décédé, vous pouvez demander à la famille et aux amis de n'offrir « ni fleurs ni couronnes », mais plutôt de faire un don au profit de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Nous avons créé un compte spécifique dédié pour ce type d'occasions. Appelez-nous ou envoyez-nous un mail pour plus d'informations..

► Organiser une collecte de fonds pour un événement :

Une exposition, un concert, une représentation théâtrale, un tournoi de cartes, une compétition sportive, un car-wash sur le parking d'une grande surface, chaque événement peut être l'occasion de sensibiliser votre entourage à l'urgence de soutenir la recherche scientifique.

Si vous avez un projet d'événement, n'hésitez pas à nous contacter par tél. : 02 424 02 04 ou par mail : fondationalzheimer.be@gmail.com Nous pouvons vous apporter des conseils et mettre du matériel à votre disposition.



Appelez notre ligne info gratuite :

0800 90 361
ou le
02 424 02 04

Visitez notre site internet :

www.fondationalzheimer.be

Envoyez-nous un email :

fondationalzheimer.be@gmail.com

Pour soutenir la FRA :

IBAN: BE85 2300 0535 3006
CODE BIC: GEBABEBB

Trimestriel - 3^{ème} trimestre 2015 - Edition spéciale - Bureau de dépôt Bruxelles X - Numéro d'agrégation : P505077

Edit. resp. : Wilfried Nys - Fondation Recherche Alzheimer - I&I Center Brussels - Z1 Researchpark 310 - B-1731 Zellik

Ligne Info gratuite: 0800 90 361 - Tél. : 02 424 02 04 - Fax : 02 424 02 05

Email : fondationalzheimer.be@gmail.com - Site internet : www.fondationalzheimer.be

© FRA / SAO 2015. Tous droits de reproduction par quelque procédé que ce soit, de traduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.